



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 84375

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les processus d'endoctrinement et de radicalisation des jeunes sur internet. En effet de plus en plus de jeunes sont régulièrement manipulés par des extrémistes religieux utilisant leur mal-être inhérent à la période adolescente pour les embrigader dans le djihad. Ces extrémistes ont très souvent recours à l'utilisation des réseaux sociaux pour entrer en contact avec les internautes qu'ils souhaitent convertir. Dans un premier temps, les jeunes sont confrontés à des vidéos qui contestent le système productif et la société de consommation, qui remettent en cause leur vision de la société et font émerger en eux l'idée d'une « vérité cachée » par les médias. Puis ces adolescents vont être la cible de vidéos qui affirment que des sociétés secrètes manipulent l'humanité tel que les *Illuminati*, puis les persuadent que l'islam est la seule issue leur permettant d'échapper à cette grande mascarade. Pour finir ils vont être amenés à visionner des vidéos de recrutement dans les rangs des djihadistes, notamment pour les faire aller se battre en Syrie. Ce processus échappe totalement aux autorités françaises qui ne parviennent pas à agir contre cette forme d'endoctrinement, puisque leur accès aux réseaux sociaux est très limité. Il semble alors nécessaire de faire évoluer les capacités des autorités compétentes à maîtriser les dérives extrémistes sur les réseaux sociaux, et plus largement sur internet. Ainsi ces faits mettant en danger la sécurité intérieure en France, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour prévenir et limiter la radicalisation et l'endoctrinement des jeunes sur les réseaux sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84375

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5128

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)